



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 67322

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur l'évolution du nombre de bourses scolaires et les montants accordés, depuis l'an 2000, aux enfants de nationalité française scolarisés dans les établissements scolaires en Chine permettant l'accès aux bourses. En effet, le nombre de bourses permet d'évaluer l'évolution du nombre de Français en situation difficile dans le pays concerné, l'aide à la scolarité étant attribuée sous conditions de ressources.

Texte de la réponse

Les effectifs des élèves peuvent être connus de manière fiable depuis 2002/2003, année de la mise en place du système d'information MAGE à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Entre l'année 2002/2003 et l'année 2012/2013, le nombre d'élèves français en Chine bénéficiaires d'une bourse scolaire AEFE est passé de 88 à 198 (pour un montant de 422 712 euros en 2002/2003 à 1 543 509 euros en 2013/2014). Cette augmentation du nombre de boursiers est globalement régulière : 81 en 2003/2004, 93 en 2004/2005, 114 en 2005/2006, 141 en 2006/2007, 128 en 2007/2008, 153 en 2008/2009, 161 en 2009/2010, 178 en 2010/2011, 204 en 2011/2012 et 216 en 2012/2013. Cette évolution est à mettre en regard de l'augmentation du nombre d'enfants français scolarisés dans les établissements AEFE de Chine. Le pourcentage d'élèves français ayant bénéficié d'une bourse en Chine est relativement stable. Il est ainsi passé de 5,7 % en 2002/2003 à 4,5 % en 2013/2014, avec l'évolution suivante : 5 % en 2003/2004, 5,75 % en 2004/2005, 5,37 % en 2005/2006, 5,75 % en 2006/2007, 4,7 % en 2007/2008, 5 % en 2008/2009, 5 % en 2009/2010, 5,2 % en 2010/2011, 2011/2012 et 2012/2013. L'évolution est différente à Hong-Kong où le nombre de boursiers a proportionnellement baissé : tandis que le nombre d'élèves est passé de 622 à 1748 entre 2002/2003 et 2003/2014, le nombre de boursiers est passé de 38 (soit 6 %) à 55 (3,1 %). De manière générale, le pourcentage d'élèves français boursiers en Chine est inférieur au pourcentage enregistré en moyenne mondiale.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67322

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8864

Réponse publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1108